



CLASSE TALENTS METZ
se préparer aux concours de la fonction publique

LA CLASSE TALENTS : DE QUOI S'AGIT-IL ?

La classe Talents Lorraine est un dispositif « égalité des chances » destiné à offrir une préparation efficace aux concours de catégorie A (emploi de cadres de la Fonction Publique) tout en validant un diplôme au sein de l'Université de Lorraine.

Les étudiants sont inscrits dans un diplôme à la faculté de droit, économie et administration de Metz et bénéficient en outre d'un emploi du temps aménagé pour suivre des enseignements de préparation aux concours administratifs renforcés sur le site de l'IRA de Metz.



POURQUOI INTÉGRER LA CLASSE TALENTS ?

La classe Talents Lorraine offre la possibilité aux étudiants sélectionnés d'intégrer un des diplômes nationaux proposés, allant du niveau Licence au Master, tout en bénéficiant d'un parcours spécifique « classe Talents Lorraine » qui leur permettra de se préparer aux concours de l'IRA mais également à ceux d'inspecteur des finances publiques, inspecteur des douanes, attaché territorial...

3 BONNES RAISONS D'INTÉGRER LA CLASSE TALENTS

1

Un soutien pédagogique en continu

A travers le tutorat, la méthodologie, les concours écrits et oraux blancs.

2

Un stage

Pour développer des connaissances concrètes et des compétences efficaces dans l'administration.

3

Une aide financière

Une aide de 5 000€ pour l'année de préparation et une prise en charge des frais d'inscription.

QUELS SONT LES DIPLÔMES CONCERNÉS ?

Les diplômes nationaux de la faculté de droit, économie et administration de Metz bénéficiant du parcours «Classe Talents Lorraine» sont :

Le diplôme national de Licence :

- ▣ Licence d'administration publique

Les diplômes nationaux de Master 1 :

- ▣ Master 1 administration économique et sociale
- ▣ Master 1 droit fiscal
- ▣ Master 1 droit public

Les diplômes nationaux de Master 2 :

- ▣ Master 2 droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière
- ▣ Master 2 procédure et fiscalité appliquées



QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?

- ▣ Être étudiant ou demandeur d'emploi
- ▣ Être titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent
- ▣ Répondre aux conditions de ressources (revenus du foyer inférieur à 50 000€)
- ▣ Remplir les conditions pour accéder à la fonction publique (nationalité, casier judiciaire, etc...)



COMMENT S'ORGANISE LA FORMATION ?

Les étudiants de la classe Talents Lorraine seront amenés à suivre en plus des enseignements propres au diplôme qu'ils auront intégré, un certain nombre de cours spécifiquement destinés à la préparation aux épreuves des concours de catégorie A. Pour ce faire, la journée du lundi sera consacrée aux enseignements spécifiques de la classe Talents Lorraine et se dérouleront à l'IRA, pour les étudiants inscrits sur le site de Metz.

**FAITES LE PREMIER PAS VERS LA FONCTION PUBLIQUE
AVEC LA CLASSE TALENTS LORRAINE !**

La sélection pour la classe Talents Lorraine s'effectue en deux étapes :

1. Pré-sélection des dossiers, composés d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation permettant d'apprécier la motivation et le niveau académique des candidats.
2. Entretien oral des personnes sélectionnées.

Les inscriptions se dérouleront du 1er avril au 1er juin 2026

Renseignements et dossiers téléchargeables sur :

dea.univ-lorraine.fr

ou

ira-metz.gouv.fr (pour les sites de Metz).